

Compte-rendu de réunion du 16 novembre 2016

Participants :

Nom Prénom	Organisme	Présent	Excusé
BASLES Myriam	Rennes Métropole	x	
BRIE Patrick	DGALN/DHUP	x	
Solange CHARPENTIER	DDTM50	x	
Pascal CHEVALOT	AGURAM		x
Alexandra COCQUIERE	IAU IdF	x	
Adeline COUPE	IGN	x	
Aline CLOZEL	Grand Avignon / CRIGE PACA	x	
Olivier DISSARD	CGDD/DRI/MIG	x	
Dominique ESNAULT	ADAUHR	x	
Bruno FORGET	SIEEA	x	
Arnauld GALLAIS	Cerema / DTer Ouest	x	
Nathalie MARTHE-BISMUTH	DGALN	x	
Stéphane ROLLE	CRIGE PACA	x	
Vincent ROUILLARD	DREAL Bretagne	x	
Frédéric TAHIER	DGALN / Bureau Urbanisme		x
Marie TANNEAU	ESRI France - arcOpole		x
Carole TAURIAC-CLEMENTI	Nice Côte d'Azur		x
Jérôme TEIXEIRA	SI 17		x
Franck TOUYAA	Agglo de Cergy-Pontoise + AITF	x	
Pierre VERGEZ	IGN/Mission CNIG	x	
Sabine VOIDEY	DDT 37	x	

Ordre du jour :

- Retours sur les ateliers d'expression des besoins GPU
- Mandat du GT CNIG DDU
- Travail collaboratif & répartition des tâches pour la révision du standard PLU/CC
- Standard CNIG PLU/CC : révision de la partie urbanisme
- Révision des consignes de saisie de métadonnées
- Point divers

Prochaine réunion : **8 février 2017 à 10h à la maison de la Bretagne**

1. Retours sur les ateliers d'expression des besoins GPU

P. Brie rappelle en préalable quelques éléments de contexte sur le Géoportail de l'urbanisme :

GPU v2 a été mis en ligne en avril et permet d'initier la phase de déploiement généralisée et pérenne auprès des collectivités territoriales pour atteindre les objectifs réglementaires de 2020.

On remarque que l'actuelle mise en place des EPCI retarde légèrement la dématérialisation et publication des documents d'urbanismes sur le GPU.

Le projet GPU se réjouit de la récente intégration par le MNHN de la totalité des SUP EL10 « Cœur de parc national » et AC3 « Réserves naturelles ». Des travaux analogues sont conduits avec le Ministère de la Culture pour les SUP dont il assure la gestion.

Le Ministère de la Culture travaille également à la dématérialisation des PSMV, il en assurera le versement dans le GPU.

Les ateliers des 9 et 10 novembre consacrés à l'expression des besoins ont rassemblé un panel d'une vingtaine d'utilisateurs de profils très variés. Faisant suite à des ateliers de réflexion internes au ministère ainsi qu'avec d'autres ministères, ils ont permis d'identifier de nombreuses propositions d'évolutions pour la prochaine version (GPU v3).

Différents axes ont émergé :

- rendre le GPU plus simple d'utilisation, améliorer son ergonomie ;
- affirmer le GPU comme portail de documents légaux et opposables en assurant la qualité juridique des données. Un rapprochement avec le Ministère de l'Intérieur vise l'utilisation du GPU pour le contrôle de légalité des documents d'urbanisme ;
- offrir une gestion plus dynamique permettant par exemple le retour au document d'urbanisme précédent ;
- positionner le GPU au cœur d'une future plateforme numérique de l'urbanisme offrant plusieurs services.

=> Un hackaton est prévu début février pour cristalliser ces aspects innovants.

La restitution des ateliers (en cours à la date du GT DDU) sera prochainement diffusée.

Les développements de GPU v3 seront prioritaires fin 2016 en vue de leur réalisation par lots à partir de 2017.

A l'issue de cette présentation, le GT DDU :

- mesure les enjeux d'évolution des géostandards et confirme qu'il s'appuiera sur les réalisations concrètes des collectivités territoriales ;
- demande comment s'organisent les relations entre le projet GPU et les collectivités territoriales en cas de difficulté de téléversement. => Le projet GPU rappelle l'existence de la procédure d'assistance GPU via le [formulaire de contact](#) ;
- rappelle, compte tenu de la proximité de l'échéance 2020, que les bureaux d'études mériteraient d'être mieux accompagnés dans la démarche de dématérialisation.

2. Mandat du GT CNIG DDU

Les points fondamentaux du [projet de mandat](#) sont revus en séance : contexte, objectifs, périmètre, pilotage, méthode, axes prioritaires, fonctionnement en sous-groupe de travail.

Le plan de travail prévisionnel se décline suivant quatre axes :

Axe n°1 - Révision des standards PLU/PLUi/CC

Axe n°2 - Révision des consignes de saisie de métadonnées des DU et SUP

Axe n°3 - prise en compte des PSMV

Axe n°4 - Evolution du standard SUP

Le GT DDU formule les propositions suivantes :

- inclure le « décret SVE » dans les éléments de contexte ([Décret n° 2015-1404 du 05/11/2015](#) relatif au droit des usagers de saisir l'administration par voie électronique) ;
- proposer à la FNSCOT un standard simplifié se limitant au périmètre réel et l'ensemble des pièces écrites en pdf ;
- traiter le cas des PVAP, PSMV et SPR. Le Ministère de la Culture sera convié dès le prochain GT DDU ;

Sous réserve de ces modifications, le projet de mandat est approuvé par le GT DDU et sera proposé par la DGALN à la prochaine Commission Données du CNIG (janvier 2017).

3. Travail collaboratif & répartition des tâches pour la révision du standard PLU/CC

Le GT DDU s'oriente vers un mode de fonctionnement en réseau, collaboratif, maintenant l'équilibre entre les services de l'État et les collectivités territoriales.

La production est répartie sur quatre sous-groupe de travail.

Fonctionnement en sous-groupes

Quatre sous-groupe de travail sont définis en séance :

SG1 - Prise en compte de la recodification du code l'urbanisme	
Pilotage	Bureau métier QV3 et A. Cocquièrre
co-pilotage	
Participants	M. Basle, S. Charpentier, A. Clozel, E.Mattei (pour Nice Métropole) et O. Dissard

SG2 - PSMV	
Pilotage	Ministère de la Culture
co-pilotage	M. Basle
Participants	F. Touyaa, bureau métier QV3

SG3 – Standard SUP	
Pilotage	V. Rouillard
co-pilotage	Bureau métier QV4, GT « méthodologie SUP »
Participants	F. Touyaa (pour le cas des AVAP)

SG4 - Métadonnées urbanisme	
Pilotage	D. Esnault
co-pilotage	S. Voidey
Participants	A. Coupé, V. Rouillard, J. Teixeira

	en coordination avec le GT MD de la Commission RMO (Règles de mise en œuvre)
--	--

L'animateur du GT DDU s'assure de l'avancement des travaux et coordonne la production des sous-groupes. Les sous-groupes feront un rapportage à chaque GT DDU.

Travail collaboratif

Un espace Google drive a été testé. Le lien sera prochainement diffusé aux membres du GT DDU.

L'inscription avec un compte Gmail assure la possibilité d'intervenir en mode modification.

Répartition des responsabilités d'édition pour la révision du standard

Elles sont établies en séance :

Partie introductive Présentation du document	A. Gallais, A. Cocquière, QV3
Partie urbanisme	Sous-groupe « impact de la recodification du code l'urba sur le standard »
Modèle et implémentation	S. Rolle, S. Voidey, D.Esnault, P. Chevalot, O. Dissard
Principes de numérisation et qualité	B. Forget D. Esnault
CCTP de numérisation	F. Touyaa, A. Clozel
Proposition de symbolisation	M. Tanneau
Consignes de saisie de métadonnées	Sous-groupe « Métadonnées urbanisme »
PSMV	Sous-groupe « PSMV »
Gabarits et jeu-tests (shape files)	S. Rolle, S. Voidey, S. Charpentier
FAQ et réponses forum	A. Gallais, A. Clozel, et tous
Standard SUP	Sous-groupe « Standard SUP »

Décisions complémentaires :

- Afin de leur conserver souplesse d'évolution et de validation les consignes de saisie de métadonnées DU et SUP restent des documents distincts des standards, mais elles prendront un caractère prescriptif.
- Les propositions de symbolisation ne sont plus annexées au standard, ce document aura uniquement valeur de recommandation.
- Les parties conceptuelles et implémentations seront fusionnées.
- Les différentes parties du standard permettent de travailler indépendamment sur ces différentes rubriques, mais une consolidation finale du document sera à prévoir.
- Un mode opératoire sera défini avec le CNIG de façon à permettre des corrections d'erreur et/ou modifications mineures sans nécessité de validation en Commission Données.

4. Standard CNIG PLU/CC : révision de la partie urbanisme

A. Cocquièrè révisè actuellement la partie « *Rappels sur les documents d'urbanisme* » du standard. Elle revoit certaines formulations, actualise les références suite à la recodification du code de l'urbanisme.

Avec le retour expert des autres participants au « SG1 - Recodification du code l'urbanisme » elle se penchera notamment sur la prise en compte de nouvelles pièces réglementaires (comme le programme d'orientations et d'action créé par la loi ALUR).

Feront en outre l'objet d'une réflexion particulière au sein du SG1 :

- la répartition de certaines pièces entre les rubriques prescriptions et informations pouvant, à l'usage, soulever des questions ;
- les conséquences, pour le standard CNIG, de l'extension par le décret de modernisation du PLU de la possibilité de définir les règles sous forme graphique.

Le standard carte communale est également concerné, les deux doivent être traités en parallèle.

Hors-réunion (document diffusé tardivement)

Le bureau métier QV3 a étudié :

- la liste des dispositions nouvelles / mises en avant par le décret, et impacts sur le standard
 - la révision du contenu des vocations de zone
 - les prescriptions spécifiques aux PLU littoraux et PLU de montagne
- ==> Ces prescriptions seront instruites par le « SG1 - Prise en compte de la recodification du code l'urbanisme » et présentées au prochain GT DDU.

5. Révision des consignes de saisie des métadonnées

Suite à l'intervention d'A. Coupé au GT DDU du 7 juin, présentant les retours d'expériences du point de vue du Géoportail de l'urbanisme concernant les consignes de saisie de métadonnées des DU et SUP, les membres du « SG2 - Métadonnées » ont engagé l'analyse pour la révision des documents de consignes de saisies de métadonnées.

V. Rouillard présente une synthèse des questions soulevées au GT DDU du 7 juin et quelques propositions de solution.

S. Voidey s'est attachée à relire les consignes de saisie de métadonnées avec la vision pragmatique d'un administrateur de données. Elle a exploité un fichier de métadonnées issu de l'outil de création de métadonnées développé par l'IGN pour le déstockage des DU et a importé ce fichier sous Géosource pour l'exploiter avec une meilleure lisibilité des balises xml. Elle propose de restructurer le document par rubrique (en se conformant au guide de saisie Inspire), et de le compléter de nombreux exemples concrets, voire de fiches pratiques, afin d'accompagner au mieux l'utilisateur.

D. Esnault signale que le lien doit être renforcé entre les consignes et le fichier modèle xml *inspire_modele_ddu.xml* contenant déjà de nombreux commentaires explicatifs pour la saisie. Il a produit une analyse en réponse aux points précédemment relevés, qui ont amené des débats et les décisions suivantes :

- l'intitulé de la ressource est défini comme un vrai titre, les acronymes (POS, PLU, etc.) peuvent également y être reportés. Les infos complémentaires à l'intitulé seront reportées dans les autres balises (champs de métadonnées déjà prévus). L'intitulé d'une ressource

SUP contiendra la catégorie de SUP.

- la balise « propriétaire » fera uniquement référence à l'autorité compétente du document d'urbanisme. Le renseignement des autres balises relatives aux rôles telles « maître d'œuvre » (pour le bureau d'études ayant numérisé le DU) et « distributeur » (pour les plateformes de diffusion d'un flux ATOM RSS ou WFS) est optionnel.
- par souci de compatibilité avec les consignes Inspire et avec les outils existants, aucune nouvelle balise ne sera créée.
- des règles ayant été nouvellement arrêtées concernant les identificateurs de ressources unique (URI), le GT DDU se rapprochera du GT Métadonnées de la Commission règles de mise en œuvre (RMO) pour en vérifier la forme par rapport aux recommandations Inspire.
- les métadonnées référencent uniquement la date d'approbation, les consignes de saisie de métadonnées recommanderont de la saisir uniquement dans la balise « date de révision ».
- les consignes de saisie préciseront à titre informatif pour un usage expert les chemins XPATH permettant d'identifier les balises correspondant à chaque rubrique.

6. Point divers

- Les questions posées sur le [forum Géorezo](#) ont été [indexées](#) par A. Clozel.
- Il serait intéressant de retracer l'historique du GT DDU. Déjà dix ans d'existence !